



Contrat de location du gîte paysan

Le contrat est souscrit entre les deux parties suivantes :

Les vacanciers :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :
Téléphone :
Mail :

Le bayeur :

Jérôme VILLEDIEU
Ferme équestre Le Relais Sallesien
Les Salles
48 600 AUROUX
04.66.69.56.57
contact@relais-sallesien.com
www.relais-sallesien.com

Pour la période du / / au / / .

Nous serons adultes et enfants -> âges :

Montant total pour l'hébergement =
Arrhes = 25 % du montant total d'hébergement =

Remarques diverses :

- ✓ Le gîte est très bien équipé (électroménager, vaisselle, literie ...)
Mais nous ne fournissons pas le nécessaire de toilette.
- ✓ Merci de nous prévenir si vous amenez un animal de compagnie.
- ✓ Possibilité de prendre des repas à la table paysanne du Relais Sallesien, sur réservation.
- ✓ Pour la semaine : arrivée prévue samedi à partir de 16 h et départ avant 12 h le samedi suivant.
Pour le week-end : arrivée prévue à partir de h et départ avant h.
- ✓ Le solde ainsi que la caution de 100 € devront être versés lors de votre arrivée sur les lieux.
La caution sera restituée en fin de séjour après inventaire et état des lieux.
- ✓ Merci de nous renvoyer ce contrat par courrier, rempli et signé.
Accompagné du chèque d'arrhes (chèque à l'ordre du Relais Sallesien).

Lu et approuvé
Signature :

